Metz, le 28 août 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration du local à déchets rue Puhl-Demange à Metz

Dans le cadre de l'amélioration de la collecte des déchets sur le territoire, les élus de l'Eurométropole de Metz ont décidé de poursuivre l'installation des points d'apports volontaires enterrés et aériens et la création de locaux dédiés. Ce jeudi 28 août, le quatrième local à déchets, situé 12 rue Puhl-Demange à Metz, a été inauguré.

L'installation des locaux à déchets, ouverts 7j/7 et 24h/24, marque la volonté forte des élus de l'Eurométropole d'améliorer le quotidien des habitants et de lutter contre les dépôts sauvages. Depuis 2023, les locaux situés rue Haute-Seille, rue Serpenoise, puis en 2025, en Fournirue permettent aux riverains et professionnels de ces secteurs de venir déposer leurs déchets au moyen d'un badge d'accès fourni par l'Eurométropole de Metz, seule collectivité à proposer cette solution dans le Grand Est.

Il s'agit donc du quatrième local installé et du second événement marquant de 2025 en matière de conteneurisation. Il vient en effet compléter le déploiement de points d'apport enterrés à compaction, rue de l'abreuvoir et rue au blé, ainsi que le point d'apport aérien place Jean-Paul II.

Attention : seuls les sacs d'ordures ménagères et les emballages recyclables doivent être déposés dans le local. Le verre (pots, bocaux, bouteilles...) doit être déposé dans les points d'apport volontaire et les encombrants en déchetterie.

Pour des raisons de sécurité, le local est placé sous vidéosurveillance, son entretien est assuré du lundi au samedi par un prestataire. Destiné à 392 ménages ou professionnels, ce local a nécessité un investissement de près de 784 000 € TTC d'acquisition et de travaux.

D'ici la fin de l'année 2026, deux autres locaux à déchets seront mis en service à Metz : rue du Four-du-Cloître et En Chaplerue.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Marine ANTHONY | *Attachée de Presse*
06 31 05 51 91 | manthony@eurometropolemetz.eu

Un autre temps inaugural de cette séquence, rue au Blé, a permis de constater la modernisation du point d'apport volontaire enterré. Équipé de capteurs pour le relevage et de cuves à compaction pour compresser les déchets, il limite les passages des bennes à ordures et favorise la tranquillité des riverains. Coût total comprenant les fouilles, la requalification de la rue, les 6 cuves et les travaux : 820 000 € TTC. Metz est la deuxième ville de France à s'équiper de ce système.

CONTACT PRESSE | Direction de la communication Eurométropole de Metz / Ville de Metz

Marine ANTHONY | *Attachée de Presse*
06 31 05 51 91 | manthony@eurometropolemetz.eu